

Mot de la présidente



2 Depuis mon entrée en poste à la présidence de la CNPF, en novembre 2012, j'ai réalisé à quel point il faut, plus que jamais, livrer des résultats. Il faut produire un effet de levier visant à créer des solutions novatrices aux problèmes sociaux vécus par les communautés francophones vivant en contexte minoritaire au Canada.

En d'autres termes, il faut créer un avoir, des ressources et établir des bénéfices dans une perspective parentale. C'est précisément ce que fait la CNPF dans la mise en œuvre de ces deux axes: l'accueil et accompagnement du parent et le développement de la petite enfance. Et à l'intérieur de ces deux axes, l'appui aux membres et le leadership stratégique constituent deux repères qui sous-tendent toutes les activités de la CNPF.

Le secrétariat national de la CNPF est soucieux de bien répondre aux résultats stratégiques fixés et il s'est montré persévérant. Il fait preuve d'une immense expertise dans ses choix et ses engagements. Tout au long de l'année, l'équipe a mis au point des mécanismes catalyseurs qui font que je suis fière du travail accompli.

Je suis honorée de représenter le mouvement de parents, qui forment le cœur des communautés francophones. Je réalise qu'ensemble, nous pouvons aller très loin. Mon souhait le plus cher est que la CNPF amène la société à reconnaître les parents à leur juste valeur. Cela commence quand nos partenaires adhèrent à ce même sentiment.

Nos parents sont indissociables des communautés francophones vivant en contexte minoritaire. Il faut valoriser leur rôle, les aider à devenir des acteurs de changement et les outiller pour mettre à exécution des actions concrètes afin de vivre quotidiennement en français. Pourquoi? Parce que maîtriser deux langues occasionne un gain.

Or nous vivons dans une ère économique au terrain accidenté. À la CNPF nous sommes convaincus que pour enrichir le pays pour les décennies à venir, il faut renforcer la capacité des parents à mener la vie dont ils ont rêvée pour leur famille, que ce soit à Inuvik, Timmins, Dartmouth ou à Saskatoon. Bref, en privilégiant l'essor du français partout au Canada, particulièrement dans les communautés francophones vivant en contexte minoritaire.

Notre société reconnaît le bilinguisme comme un des piliers de sa constitution. Au recensement de 2011, près de 7,3 millions de Canadiens affichaient leur identité francophone. Cela signifie que plusieurs millions de francophones veulent s'épanouir dans le respect de ce qu'ils ont de plus cher : leur langue, leurs coutumes, leurs racines.

Un individu qui s'exprime dans les deux langues officielles possède une richesse qui lui permet d'améliorer ses perspectives d'emploi et son influence sur le marché du travail. Il contribue à la croissance de biens matériels et immatériels. En somme, le profit que la société canadienne peut faire en soutenant l'usage des deux langues officielles n'est plus à prouver. On ne peut dévaluer le français comme on dévaluerait une monnaie. Cela entraînerait la déflation de toute l'histoire et de l'économie du Canada.

Lucide et réceptive par rapport au contexte social qui l'entoure et dans lequel elle évolue, la CNPF a fait paraître au mois de février 2013, une étude qui atteste des avantages à investir en petite enfance. C'est dans cette logique que la CNPF réunira en juin 2013 quatre conférenciers de renom ainsi que le journaliste M. Stéphan Bureau, pour s'entretenir et échanger sur le thème d'actualité: *Les effets des investissements en petite enfance sur la vitalité économique des communautés francophones vivant en contexte minoritaire.*

Avec les organismes francophones provinciaux, territoriaux et nationaux, la CNPF travaille de concert au bien être et au développement des enfants, des parents et des familles francophones vivant en contexte minoritaire ainsi qu'à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes. Ceci est une priorité de la feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018. La tâche est colossale, mais déterminante. Il en va de la vigueur économique de notre société.

Comme le disait si bien Nelson Mandela : « Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès ».

Nous nous engageons donc, à la CNPF, à favoriser la vitalité du français et à contribuer positivement, grâce à des parents informés et outillés, à la croissance économique de notre pays et à l'augmentation de son capital humain.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration de la CNPF de m'avoir accordé leur confiance et leur appui. Merci aussi aux partenaires nationaux et à l'équipe du bureau national.

Et enfin, je ne saurais suffisamment remercier Ghislaine Pilon, qui m'a précédée pendant dix années et jusqu'à mi-parcours en cette année 2012-2013! Un chaleureux et sincère merci !



Mot de la Directrice générale



4 C'est avec un sentiment de fierté que je participe à la présentation du rapport annuel 2012-2013 de la Commission nationale des parents francophones. Ce rapport donne non seulement un aperçu du travail accompli, mais aussi des répercussions que nos projets auront; ces projets que nous prenons plaisir à synchroniser avec le travail de nos membres et de nos partenaires.

Je dois avouer que cette année a été particulière pour la CNPF dû au contexte dans lequel nous évoluons depuis plusieurs mois, et ce, tout en étant conscient de n'être pas l'exception. Nous avons dû nous adapter à un environnement stratégique et politique complexe et en constante évolution. La CNPF continue donc d'innover et tente de prendre le virage en examinant les opportunités pour les parents et d'adresser les aspects qui n'ont pas encore été abordés par les francophones, soit l'économie dans sa complexité et la petite enfance. Nous souhaitons répondre aux objectifs de notre pays sans perdre de vue le mandat de notre organisme.

En effet, nous ne pouvons pas, ne pas reconnaître la période de la petite enfance comme la période déterminante où l'on pose des bases pour la vie durant. Il m'apparaît comme un paradoxe de négliger la petite enfance en 2013 alors qu'à la CNPF, nous nous sommes vite rendu compte que cette période décisive de la vie devait servir de clé de voûte à notre mission.

C'est même grâce au mouvement pancanadien de parents que la petite enfance est devenue une priorité, et le parent, une valeur essentielle et incontournable pour d'autres organismes francophones, et ce, pour le bien-être de nos communautés. Pour ne citer qu'un exemple, nous nous réjouissons de voir le domaine de la petite enfance au cœur du Plan d'action national en éducation française 2012 à 2017 et dans l'agenda de plusieurs de nos partenaires. Cela n'est pas sans me rappeler la bataille qui avait eu lieu autour de la gestion scolaire et où les parents ont réussi à faire une différence. Tous ces gains exigent d'être convaincus du besoin de se mobiliser mais aussi d'avoir une vision commune : aspirer à la pérennité des communautés francophones et acadiennes. Plusieurs partenaires ont vite réalisé qu'il fallait travailler ensemble et ils se sont engagés dans l'approche intersectorielle en petite enfance développée par la CNPF. Grâce à une diversité d'expertises, la CNPF et ses partenaires contribuent à faire une différence.

Le fait que l'on puisse voir se former un consensus autour de la petite enfance francophone est un indicateur que la CNPF a une incidence favorable tout autour d'elle. Mais encore faut-il amener nos décideurs à comprendre que la petite enfance, c'est autre chose que les services de garde, c'est un ensemble de services intégrés répondant au principe de continuum, pour favoriser le plein potentiel de l'enfant vivant en contexte minoritaire

Dans *Les Nourritures affectives*, paru en 1993, Boris Cyrulnik écrivait : « Un enfant n'a jamais les parents dont il rêve. Seuls les enfants sans parents ont des parents de rêve. » En tant que Directrice générale de l'organisme porte-parole des parents francophones, je trouve nécessaire de se mobiliser à l'échelle de tout un pays pour aider les parents à être des parents de rêve pour leurs enfants.

À la CNPF, nous continuerons à faire preuve d'innovation et à débusquer les occasions de se rapprocher des parents, et par conséquent de toutes les familles vivant en contexte minoritaire, pour avoir un impact réel sur le citoyen.

Nous nous appliquons déjà à bien comprendre les priorités de notre réseau pour le rendre plus dynamique et efficace, et nous stimulons les échanges et la concertation des membres entre eux. Ils ressortent davantage motivés et équipés pour faire face aux enjeux sur le terrain. Bien des études démontrent que pour avoir un impact significatif sur l'enfant, le parent demeure en première place. Il devient alors un agent de changement unique par la place qu'il occupe, soit comme premier responsable.

C'est donc pour être fidèle à sa mission et à son mandat, que la CNPF travaille sur l'accueil et l'accompagnement du parent et met en place de nombreux efforts pour sensibiliser les parents à déclencher plus d'actions locales.

Pour terminer, permettez-moi de remercier ceux sans qui, tout ce travail auquel je crois n'aurait pas vu le jour.

Je tiens à dire merci à chaque membre du CA et à chaque direction générale des organismes membres pour leur contribution à la réussite de la CNPF. Depuis des années, vous démontrez votre loyauté à l'égard des objectifs de la CNPF et vous savez vous ajuster aux changements de priorité. Je sais que vous ne perdez pas de vue votre fonction, celle donner une place centrale aux parents dans l'orientation, la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation des programmes et des services qui leur sont destinés. C'est ce qui fait la valeur de notre organisme national.

Je tiens également à remercier l'équipe du secrétariat national. Vous avez été capables de donner votre 200%. Merci pour votre confiance, votre dévouement, votre professionnalisme et bien sûr pour la passion dont vous avez maintes fois fait preuve tout au long de cette année.

À tous, nous travaillons ensemble d'une manière remarquable, je fais le souhait que cela puisse se prolonger encore longtemps.



Les volets d'intervention de la CNPF

La CNPF, une référence en matière d'accueil et d'accompagnement du parent (AAP)

Reconnue pour son expertise en AAP, la CNPF privilégie l'approche holistique

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2012-2013
LEADERSHIP STRATÉGIQUE

La CNPF, ses membres et ses partenaires nationaux immédiats (éducation, santé et immigration) développent une vision et des stratégies communes nationales de collaboration en accueil et accompagnement des parents.

L'accueil et l'accompagnement du parent (AAP) en contexte francophone minoritaire est un dossier prioritaire de la CNPF depuis ses tout débuts.

La CNPF a depuis longtemps compris qu'il faut ouvrir la voie aux parents le plus tôt possible et tandis que l'enfant grandit. Le parent d'un nouveau-né devient le parent d'un adolescent, qui devient ensuite un jeune adulte. Le parent a donc besoin d'être épaulé, réconforté et encouragé tout au long de la vie. Les responsabilités parentales doivent être partagées entre le parent et la communauté. Ceci nécessite un changement de culture à tous les niveaux sociaux. La CNPF répond au besoin pressant d'élaborer une stratégie nationale pour arriver à ce changement de culture souhaité.

ENJEUX INFLUENCE RÉSULTATS 2012-2013

La CNPF souhaite

- La reconnaissance du parent comment premier responsable de son enfant.
- La reconnaissance du parent comme partenaire dans l'éducation de son enfant.
- La reconnaissance du parent comment partenaire indissociable de toutes les interventions qui visent le développement holistique, dynamique et harmonieux des enfants.

PRINCIPE DIRECTEUR

Donner une place centrale aux parents dans l'orientation, la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation des programmes et des services qui leur sont destinés.

À la suite du Forum national qu'elle a tenu en 2011, la CNPF élabore en 2012, un cadre référentiel. Le Cadre est un outil pour soutenir les organismes membres et les communautés francophones vivant en contexte minoritaire, qui désirent appliquer progressivement le principe directeur en AAP. Il servira la prestation de services et de programmes en français.

Pour orienter le travail, un comité d'orientation AAP a été mis sur pied par la CNPF, regroupant judicieusement des représentants des secteurs d'expertise suivants :

- exogamie;
- éducation;
- santé/petite enfance;
- parents;
- immigration.

À intervalles réguliers, les membres du comité d'orientation se sont concertés, afin de formuler ce cadre référentiel qui permet d'instaurer des mesures positives visant à obtenir des résultats concrets et mesurables. En faisant référence aux critères de qualité, ils ont évalué et identifié des pistes d'amélioration.

En aménageant de nouvelles stratégies pour vivre en français, le cadre référentiel sert de guide et établit les conditions gagnantes pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions locales à succès. Les membres de la CNPF dessinent à leur tour des liens propices sur le terrain. La démarche de la CNPF s'arrime aux résultats qu'elle s'est fixée.

La pertinence du cadre référentiel réside dans le fait que malgré tout ce qui a été fait ;

- le parent n'est pas identifié au moment de la naissance de son enfant comme citoyen susceptible de recevoir des services en français; en conséquence, moins de la moitié des enfants qui pourraient l'être, sont inscrits à l'école de langue française;
- le parent ne reçoit pas toujours les programmes et services qui lui permettraient de jouer son rôle de bon accompagnateur de son enfant;
- le parent veut des services en français mais ne les trouve pas ou ceux qu'il trouve ne répondent pas à ses besoins;
- le parent, trop souvent, ne fait pas les choix qui vont permettre à sa famille de vivre en français;
- le parent n'a pas nécessairement la place qui lui revient quand il s'agit de décisions qui touchent l'éducation et la santé de son enfant.

CRITÈRES DE QUALITÉ:

1. Reconnaître et valoriser les compétences, le potentiel et les expertises des parents.
2. Assurer aux parents des services en continuité, de la période prénatale jusqu'à l'adolescence.
3. Prendre en compte les réalités régionales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des services.
4. Reconnaître l'importance de la concertation, de la collaboration et des partenariats avec les organismes représentant les parents et avec les acteurs des différents secteurs.
5. Aider les parents à tisser des liens avec la communauté francophone, d'autres parents et d'autres organismes.
6. Faire en sorte que les programmes et services reposent sur une connaissance approfondie des réalités, des besoins et des attentes des parents.
7. Porter une attention particulière aux couples exogames.
8. Prendre en compte les besoins spécifiques des parents immigrants.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2012-2013
SERVICES AUX MEMBRES

La CNPF et ses membres s'entendent sur les messages clés communs à véhiculer à l'ensemble des parents francophones en matière de développement linguistique, identitaire, et culturel de leur enfant

Pour être en conformité avec l'évolution des stratégies communes en accueil et accompagnement du parent, la CNPF formait en 2011 un comité de travail composé de membres de la CNPF et de personnes-ressources. Le mandat de ce comité était d'élaborer des messages clés pour les parents, pour leur permettre de faire des choix éclairés aux niveaux langue, identité et culture.

Ces messages sont désormais intégrés aux prises de décision de la CNPF et véhiculés à l'ensemble de son réseau.

Ce qui ressort des messages, c'est qu'ils doivent être :

- clairs
- adaptés aux parents francophones
- adaptés aux parents ne parlant pas français
- accompagnés de stratégies de promotion

« Nous souhaitons créer un espace francophone dans notre milieu majoritairement anglophone ».

« Il faut valoriser la participation active des parents car chaque petit geste compte! »

« L'apprentissage doit se faire dès le préscolaire ! »

La CNPF, une référence en matière de développement de la petite enfance (DPE)

Reconnue pour son expertise en DPE, la CNPF privilégie l'approche intersectorielle

8 Le développement de la petite enfance est depuis une dizaine d'années un dossier prioritaire de la CNPF. La CNPF a depuis longtemps compris qu'il faut investir, dès leur plus jeune âge, dans les francophones de demain.

La petite enfance est une période de la vie qu'on ne peut éclipser. Consciente de cette réalité, la CNPF a contribué au virage qui s'est fait, dans la reconnaissance du besoin d'une phase de transition, soit l'intégration du préscolaire au scolaire.

Aujourd'hui, la CNPF est dans la mise en œuvre de l'accès aux services. Les citoyens canadiens doivent pouvoir bénéficier d'éducateurs qualifiés, d'infrastructure adéquate et accueillante pour leurs tout petits, bref, de services de qualité pour l'avenir de notre descendance.

Regard des parents sur l'intégration du préscolaire en milieu scolaire

C'est le titre d'un rapport réalisé et validé par la CNPF en collaboration avec ses organismes membres en avril 2012, qui dresse le profil de la situation courante et émergente au sein de chaque province et territoire en regard d'un continuum d'intégration des programmes de la petite enfance au scolaire dans les communautés francophones vivant en contexte minoritaire au Canada.

Symposium et Colloque international 2012 Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM)

« Regards croisés sur la petite enfance » et « L'enfant, un monde à re-connaître », tels étaient les thèmes de ce rendez-vous auquel participait la CNPF. En y côtoyant d'autres participants qui travaillent pour le bien-être des enfants, la CNPF a participé à des échanges enrichissants portant sur l'amélioration des services de garde et a aussi écouté différentes conceptions permettant de mieux entourer la famille. Ces activités ont apporté à la CNPF des outils précieux. Elles lui ont permis d'actualiser et d'approfondir ses connaissances des meilleures pratiques reconnues en petite enfance.



En consultant d'autres points de vue, la CNPF peut s'inspirer d'approches telles que celle de la Fondation Pikler Lóczy, un centre de réflexions, de recherches, de documentation et de formation sur la petite enfance dans le but de faire respecter les droits de l'enfant. Ce type d'activité aide à dresser un parallèle entre le local, le national et l'international et permet de garder un œil critique sur ce que vivent les enfants francophones vivant en contexte minoritaire au Canada. La CNPF utilise ces références afin de bonifier la qualité des services en petite enfance.



Bourses 2012

Pour la première fois en 2012, la CNPF a proposé à la Fondation Éduquer en français dont elle est le partenaire institutionnel, de remettre une bourse dans le but de promouvoir les inscriptions aux stages de perfectionnement de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). L'objectif pour la CNPF était d'inciter les centres de la petite enfance à faire participer un de leurs éducateurs, voire à renouveler cette initiative avec d'autres éducateurs d'une année sur l'autre. Ce faisant, la CNPF permettrait à un nombre accru de stagiaires de vivre cette expérience formatrice. Trois stagiaires inscrites aux stages de perfectionnement de l'ACELF ont donc eu la chance de recevoir une bourse de 1 000 \$.

Lancement du Portrait analytique des services en développement de la petite enfance

Depuis le lancement du premier « Scan » en 2006, la CNPF, aidée de ses membres et de ses partenaires, dresse ainsi un rapport périodique (tous les trois ans) de l'évolution des services à la petite enfance francophone dans les communautés francophones et acadienne vivant en contexte minoritaire au Canada. Elle vise à mettre en évidence des pistes de suivis stratégiques et à partager des pratiques gagnantes.

Le 3^e portrait analytique des services en développement de la petite enfance dans les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire, *Le meilleur est... avenir 3!* est paru au mois de juillet 2012, accompagné de portraits provinciaux et territoriaux détaillés.



Les données recueillies à travers le Canada sont fiables, solides et d'une grande pertinence pour les communautés francophones et acadiennes ainsi que pour les gouvernements.

FAITS SAILLANTS

- Croissance des services en petite enfance francophone
- Davantage de Carrefours multiservices enfance et familles francophones
- Les parents occupent une place importante
- Les communautés se mobilisent

UTILITÉS:

- Diffuser et faire connaître la réalité des services en développement de la petite enfance dans les communautés.
- Orchestrer la planification provinciale/territoriale en ce qui a trait au développement des services.
- Coordonner les différentes stratégies de représentation politique en combinant les constats provinciaux/territoriaux et nationaux.
- Cibler les projets spécifiques provinciaux/territoriaux ou nationaux en prenant note des acquis et des défis spécifiques aux différentes zones géographiques et aux différents types de services

Projet pilote de RHDCC

En février 2013, la CNPF a invité ses membres à assister à la présentation des résultats finaux du *Projet pilote : capacité d'apprentissage dans les communautés francophones en situation minoritaire* (anciennement appelé le Projet pilote de garde d'enfants) du Ministère Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC).

La CNPF a convié ses membres à assister à cette présentation afin qu'ils saisissent la chance de connaître les résultats de la recherche. L'espoir non dissimulé était de voir s'il allait ressortir de l'étude des résultats probants sur la différence qui est jouée par le parent, s'il est engagé et informé, au cours de la période de la petite enfance. Nous attendons la publication officielle de ces résultats.

Étude en petite enfance et portfolio petite enfance et économie

En février 2013, la CNPF a invité ses membres à assister à la présentation d'une étude de données compilées par Ronald Bisson, intitulée : **Effets des investissements en petite enfance sur la vitalité économique des communautés francophones**

Suite à la parution de cette étude, la CNPF a conçu un Portfolio rassemblant toute la documentation d'actualité sur les thèmes de la petite enfance et de l'économie.

La CNPF développe justement des partenariats avec différents secteurs de l'économie. Elle a notamment à cœur un projet dans le cadre du programme de partenariats pour le développement social « innovation communautaire »; le coffre d'outils de construction identitaire au préscolaire, dont elle espère qu'il verra le jour au cours de l'année 2013-2014.

Groupe intersectoriel national en petite enfance (GRINPE)

Depuis 2003, c'est sous le nom de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone (Table DPE) que plusieurs partenaires nationaux se préoccupent ensemble, d'une priorité pour l'avenir des communautés francophones vivant en contexte minoritaire au Canada : la petite enfance et l'importance d'investir tôt auprès des parents et de leurs enfants.

Maintenant, c'est sous le nom de **Groupe intersectoriel national en petite enfance (GRINPE)** que se poursuivront les initiatives et le partenariat. Ce changement de nom met au premier plan sa caractéristique principale qu'est l'intersectorialité.

En effet, les partenaires, qui œuvrent dans différents secteurs de la communauté francophone (éducation, santé et services sociaux, justice, culture, économie et autres secteurs), ont mis en place un modèle d'une grande valeur : l'approche intersectorielle. Le GRINPE continue d'être coordonné par la CNPF.



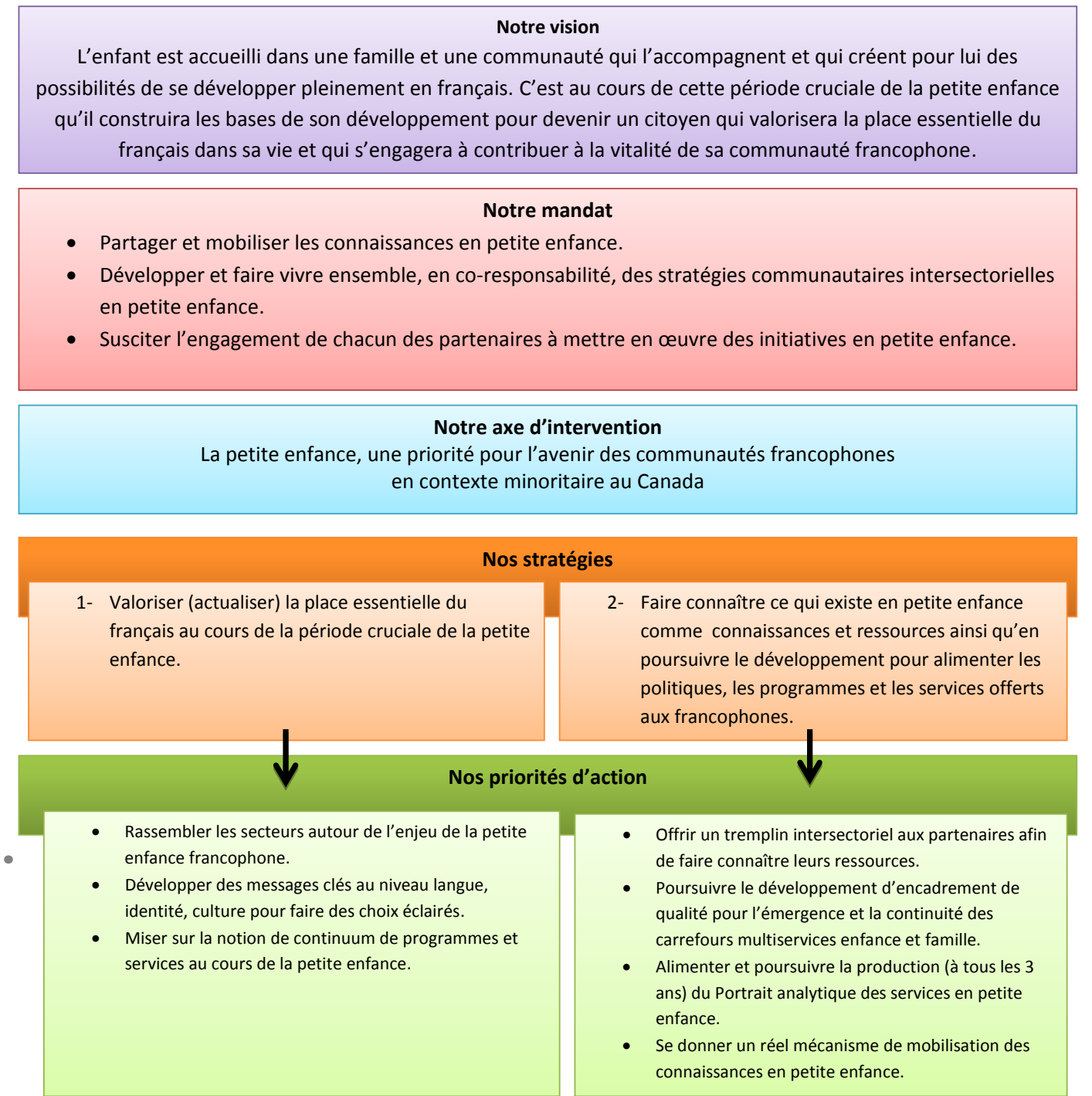
ÉVOLUTION D'UN MÉCANISME DE COLLABORATION UNIQUE

- Au printemps 2011, les partenaires reconnaissent l'évolution de la Table, de l'environnement stratégique en petite enfance et de ses liens complémentaires avec d'autres mécanismes nationaux existants.
- La pertinence de la Table comme mécanisme de collaboration intersectorielle est réitérée.
- Reconnaissance que la Table est le seul mécanisme intersectoriel national existant spécifiquement en petite enfance.
- À l'automne 2011, la Table entame le processus de renouvellement de sa vision, de son mandat et de son fonctionnement pour maximiser son potentiel et favoriser une prise en charge individuelle et collective de la part des partenaires. Les étapes du processus sont :
 - Arrimage des mécanismes de collaboration au national.
 - Analyse du rapport d'évaluation formative de la Table DPE.
 - Analyse du rapport d'évaluation sommative de la Table DPE.
 - Collecte de données par le biais d'un sondage sur la planification stratégique de la Table DPE.
 - Création d'un comité de travail de la Table DPE.
 - Rencontre de la Table DPE les 15 et 16 novembre 2012.

UN RENOUVELLEMENT POUR VIVRE L'INTERSECTORIALITÉ

Au terme de la rencontre de novembre 2012, les partenaires valident la nouvelle carte stratégique 2012-2017 du GRINPE (vision, mandat, axes d'intervention, stratégies et priorités d'action).

Carte stratégique 2012-2017 (datée de novembre 2012)



Les 4 domaines du Plan stratégique sur l'éducation en langue française 2012-2017

La CNPF a attiré l'attention sur la cohérence d'impliquer les parents dans le développement du Plan stratégique sur l'éducation en langue française 2012-2017. C'est ainsi que 3 de ses membres collaborent à l'écriture du Plan en siégeant sur les comités suivants : pédagogie-apprentissages, construction

identitaire et immigration. La CNPF elle-même siège sur le comité qui s'attache au domaine de la petite enfance. Forte de l'avantage d'être un des chefs de file en petite enfance, la CNPF continue d'exposer l'importance d'adhérer à un continuum de services qui va de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Les stratégies de leadership et d'appui dans le réseau de parents

Les formations

Générer de nouveaux savoirs, encourager l'approche pédagogique et le perfectionnement professionnel

En réponse aux besoins du réseau de parents, la CNPF a offert cette année de nombreuses occasions de se ressourcer et de partager les savoirs. Les rencontres, ateliers et formations permettent de construire de nouveaux acquis et de bonifier les expertises.

- **3e Portrait analytique**
But : connaître les données; comprendre la pertinence de l'outil; découvrir le potentiel d'utilisation dans les réflexions et actions stratégiques.
- **Méta-analyse « Effets des investissements en petite enfance sur la vitalité économique des communautés francophones »**
But : comprendre les effets, échanger et partager sur le dossier petite enfance en lien avec l'économie; découvrir la pertinence des données en lien avec l'environnement stratégique et politique actuel; reconnaître le potentiel d'utilisation des données pour alimenter les réflexions et initiatives du réseau de parents.
- **Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL)**
But : comprendre les droits linguistiques en lien avec les parents; comprendre le rôle comme organisme quant à la promotion des droits linguistiques; découvrir le potentiel d'utilisation de l'appui du PADL.
- **La jurisprudence de l'Article 23 et la petite enfance**
But : connaître la jurisprudence et l'Article 23; comprendre l'interprétation des tribunaux; comprendre comment la jurisprudence et les interprétations des tribunaux pourraient s'étendre au préscolaire; créer des liens entre l'information reçue et le vécu.
- **La gouvernance locale, provinciale et nationale en application de l'Article 23**
But : Saisir les enjeux politiques et sociaux actuels; développer la capacité de vulgarisation de ces enjeux auprès du public et des décideurs; développer la capacité de la CNPF à faire face aux changements; comprendre le rôle d'influence dans notre environnement.

- **Conférence Dr Éleine Deschênes, pédiatre : Oser « changer son décor » pour faire place aux parents**
But : approfondir la réflexion sur l'importance de la place centrale du parent dans le développement de l'enfant; nourrir les réflexions et les actions des organismes de parents au niveau de l'AAP; utiliser des pistes pour bonifier les stratégies auprès des parents.
- **Les stratégies politiques et les stratégies de communication**
But : partager des stratégies politiques et de communication au sein du réseau de parents; reconnaître la pertinence des stratégies; découvrir l'utilisation possible de ces stratégies; comprendre l'organigramme de communication de la CNPF.
- **Les médias sociaux et les parents**
But : comprendre la place qu'occupent les médias sociaux dans la vie des adolescents et des parents; comprendre les défis reliés à la place de la langue française dans les médias sociaux; découvrir la pertinence de se soucier, comme organisme de parents, de la place des médias sociaux dans la vie des parents; reconnaître des pistes à explorer.



- **La gouvernance**
But : comprendre les notions de gouvernance efficace d'un organisme; reconnaître la pertinence d'explorer les meilleures pratiques de gouvernance en lien avec la planification stratégique.
- **Foire de ressources et échange de pratiques au sein du réseau de parents**
But : partager les ressources, les pratiques gagnantes et les projets potentiels; reconnaître l'expertise du réseau de parents et le potentiel de collaboration au sein du réseau de parents; découvrir le potentiel d'utilisation des ressources par les carrefours multiservices enfance et famille.
- **Collection des guides Voir grand en construction identitaire francophone**
But : échanger et partager les pratiques gagnantes dans le réseau de parents pour intégrer Voir grand dans ses interventions; découvrir le potentiel d'utilisation des ressources par les carrefours multiservices enfance et famille.



- **Découverte d'outils en petite enfance**
But : partager les besoins pour la ressource en francisation *Paul et Suzanne*; connaître les outils disponibles et découvrir le potentiel d'utilisation.
- **Distribution de ressources en petite enfance :**
 - La CNPF a distribué à ses membres :
 - 640 trousse de francisation *Petits pas*
 - 430 trousse du passeur culturel *Des enfants en art*
 - 10 trousse *Grandir et Manger santé*
 - 12 collections des 5 guides en construction identitaire *Voir grand*
 - 12 trousse en francisation *Amuse-toi bien*

- **Formation à l'utilisation des ressources en petite enfance :**
 - Session en collaboration avec le Regroupement du Nord et de l'Ouest en petite enfance (RONPE), sur la ressource en francisation *Paul et Suzanne*.
But : Améliorer la connaissance et la pertinence de la ressource; découvrir le potentiel d'utilisation des ressources par les carrefours multiservices enfance et famille; créer des liens entre les intervenants.
 - Session dans les Maritimes pour les membres et leurs partenaires, portant sur le programme de francisation *Paul et Suzanne*, la ressource en francisation *Petits-pas*, la ressource *Grandir et Manger santé* ayant trait à la littératie, l'activité physique et la saine nutrition, et la trousse du passeur culturel à la petite enfance *Des Enfants en art*.
But : Améliorer la connaissance et la pertinence de la ressource; découvrir le potentiel d'utilisation des ressources par les carrefours multiservices enfance et famille; créer des liens entre les intervenants.
 - Session en Ontario pour les parents-animateurs en collaboration avec Parents partenaires en éducation (PPE).
But : renforcer les capacités à organiser une conversation entre parents; expérimenter l'animation de conversations; souder l'appartenance à un réseau de parents; connaître les outils appuyant les conversations entre parents



Agir ensemble et bâtir un réseau fort, unis et solidaire

- 14** • **Sommet sur l'éducation 2012**
La CNPF et son réseau de membres ont participé au Sommet sur l'éducation 2012 organisé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF). La CNPF faisait partie du comité organisateur formé de représentants des organismes membres du Comité tripartite et d'organismes membres de la Table nationale sur l'éducation. Le thème du rendez-vous était : **Vers une école communautaire citoyenne**. Plus de 200 participants se sont réunis à Edmonton, en Alberta, pour comprendre les grandes orientations en matière d'éducation et amener à des pistes de réflexion et d'action. Une délégation imposante de plus de 25 parents, conviés par la CNPF, a participé activement au Sommet. Ils ont pu soulever les points qui sont au cœur de leurs préoccupations. À l'aide de messages communs et élaborés ensemble, la CNPF et son réseau ont pu alimenter les orientations stratégiques du Sommet.
- **Consultations concernant le renouvellement de la feuille de route**
La CNPF et son réseau de membres ont participé activement aux consultations du Ministère Patrimoine canadien concernant le renouvellement de la feuille de route pour la dualité linguistique durant l'été 2012. Des points stratégiques communs ont été élaborés pour unifier le message des organismes porte-parole des parents francophones, à savoir l'importance d'intervenir le plus tôt possible dans la vie des parents et de leurs enfants. La CNPF voulait s'assurer que le gouvernement soutienne les initiatives liées aux parents francophones vivant en contexte minoritaire. Nous avons découvert le fruit de ces démarches dans la feuille de route pour les langues officielles en mars 2013.
- **Les parents dans les territoires**
La CNPF a organisé plusieurs discussions avec ses membres des territoires du Canada, pour chercher à optimiser les chances de mobiliser les parents francophones qui s'y sont établis. À l'issue de ces rencontres, la CNPF a pu identifier les besoins spéciaux de la région et cibler les priorités. La CNPF s'est engagée à mettre au point un document détaillant ses domaines d'expertise générale et les services sur mesure qu'elle peut offrir.

- **Les parents dans l'ouest du pays**
La CNPF encourage et suit de près les admirables développements en petite enfance des partenaires régionaux qui se sont mobilisés pour former le Regroupement de l'Ouest et du Nord pour la petite enfance (RONPE). La CNPF a facilité des rencontres du groupe de travail en marge de ses rencontres nationales.
- **Les parents en Ontario**
Le projet de formation des parents animateurs de conversations a mobilisé des parents du réseau de Parents partenaires en éducation de partout dans la province.
- **Les parents dans les Maritimes**
Dans la région Atlantique, le projet de formation à l'utilisation des ressources en petite enfance a favorisé la collaboration des membres entre eux, mais aussi la mobilisation d'intervenants en provenance des divers réseaux de la région durant trois jours de formation.
- **Les parents au sein du Conseil d'administration de la CNPF**
Lors des rencontres du conseil d'administration de la CNPF, les échanges 2012-2013 ont été particulièrement bénéfiques et féconds. Le CA s'est mobilisé derrière des projets très prometteurs et il a démontré une réelle volonté de participer aux changements et de faire une différence. Entre autres choses, le Conseil d'administration a entrepris de réviser les règlements administratifs en vue de procéder à la transition en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL) entrée en vigueur le 17 octobre 2011.

Transmettre et être à l'écoute des parents

En matière de communication, la CNPF a augmenté sa présence et sa popularité en 2012-2013.

Dans les médias sociaux :

- Facebook
464 personnes aiment la CNPF
+7% depuis novembre 2012
- Twitter
243 abonnés
+55% depuis novembre 2012
- Site Web de la CNPF et blogue des parents
94,772 visites



Dans la presse, à la radio ou à la télévision :

- Série documentaire **Identité 2.0** sur la notion de construction identitaire au sein des communautés francophones minoritaires au Canada, épisode La petite enfance. Cette série a été produite par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), les Productions Rivard, TFO et le Fonds des médias du Canada (FMC) | avril 2012
- Vidéo de l'AGA 2012 de la CNPF filmé pour ICI TFO novembre 2012
- Entrevue pour CJFOFM d'Ottawa | novembre 2012
- Entrevue pour le Téléjournal de Colombie-Britannique | novembre 2012
- Entrevue pour l'émission Phare Ouest de Radio-Canada en Colombie-Britannique | novembre 2012
- Reportage sur les prématernelles francophones diffusé au Téléjournal de Saskatchewan | mars 2013
- Contribution au documentaire du réalisateur français Bernard Martino, *Nos enfants dans le désordre*, au sujet des troubles d'ordre psychique affectant les enfants de 6 à 12 ans.

La CNPF est également sur le point de mettre en marche un plan de communications pour rendre plus efficaces les échanges avec ses membres et ses partenaires.

Interagir, entretenir le dialogue et faire entendre la voix des parents

La CNPF siège sur de nombreux comités de concertation et d'évaluation et forme de nombreux partenariats, ne manquant jamais une occasion d'articuler ses messages autour de la place essentielle des parents.

Ainsi, la CNPF élabore avec ses membres et ses partenaires, une vision commune reconnaissant l'importance d'investir tôt auprès des parents et de leurs enfants.

L'objectif est d'être entendu aux niveaux national, provincial et territorial afin que tous ensemble, nous contribuions à la vitalité des communautés francophones et au perfectionnement des programmes et services qui leur sont destinés.

- Comité tripartite du Plan d'action national en éducation française 2012 à 2017.
- Coprésidence et coordination du groupe de travail du domaine de la petite enfance avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).
- Participation du réseau de parents et collaboration aux 3 autres domaines du Plan stratégique sur l'éducation en langue française 2012-2017, soit, la pédagogie-apprentissages, la construction identitaire et l'immigration.
- Comité de coordination de la mise en œuvre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française 2012-2017.
- Comité d'orientation stratégique des stages de perfectionnement de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).
- Présidence et coordination du Groupe intersectoriel national en petite enfance (GRINPE) anciennement connu sous le nom Table DPE.
- Forum des leaders de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA du Canada).
- Fondation Éduquer en français.

ENJEUX
INFLUENCE
RÉSULTATS
2012-2013

Les mécanismes d'exécution

Se montrer soucieux de respecter le mandat de la CNPF

En avril 2012, le Conseil d'administration a adopté sa carte stratégique 2012-2015.

CARTE STRATÉGIQUE 2012-2015 COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES

NOTRE VISION

La CNPF est le porte-parole national du parent francophone qui participe au plein épanouissement de son enfant et de sa famille dans sa langue, sa culture et sa communauté

NOTRE MISSION

La CNPF exerce un leadership national en plus d'offrir des services d'appui à ses organismes membres dans le respect des diversités provinciales et territoriales

NOTRE CLIENTÈLE

Afin d'exercer son leadership, la CNPF privilégie comme clientèle ses organismes membres dans le but ultime d'appuyer le parent francophone pour lui permettre de rendre le français plus présent dans sa vie et de favoriser la construction identitaire des familles francophones.

NOS AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES 2011-2015

LE LEADERSHIP STRATÉGIQUE

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

La CNPF et ses membres partagent et actualisent une vision commune nationale reconnaissant la place centrale des parents dans les programmes et les services qui leur sont destinés.

La CNPF et ses partenaires nationaux partagent une vision commune nationale reconnaissant la place centrale des parents dans les programmes et les services qui leur sont destinés.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

La CNPF, ses membres et ses partenaires de la Table en DPE partagent une vision commune nationale reconnaissant l'importance d'investir tôt auprès des parents et de leurs enfants pour contribuer à la vitalité des communautés francophones.

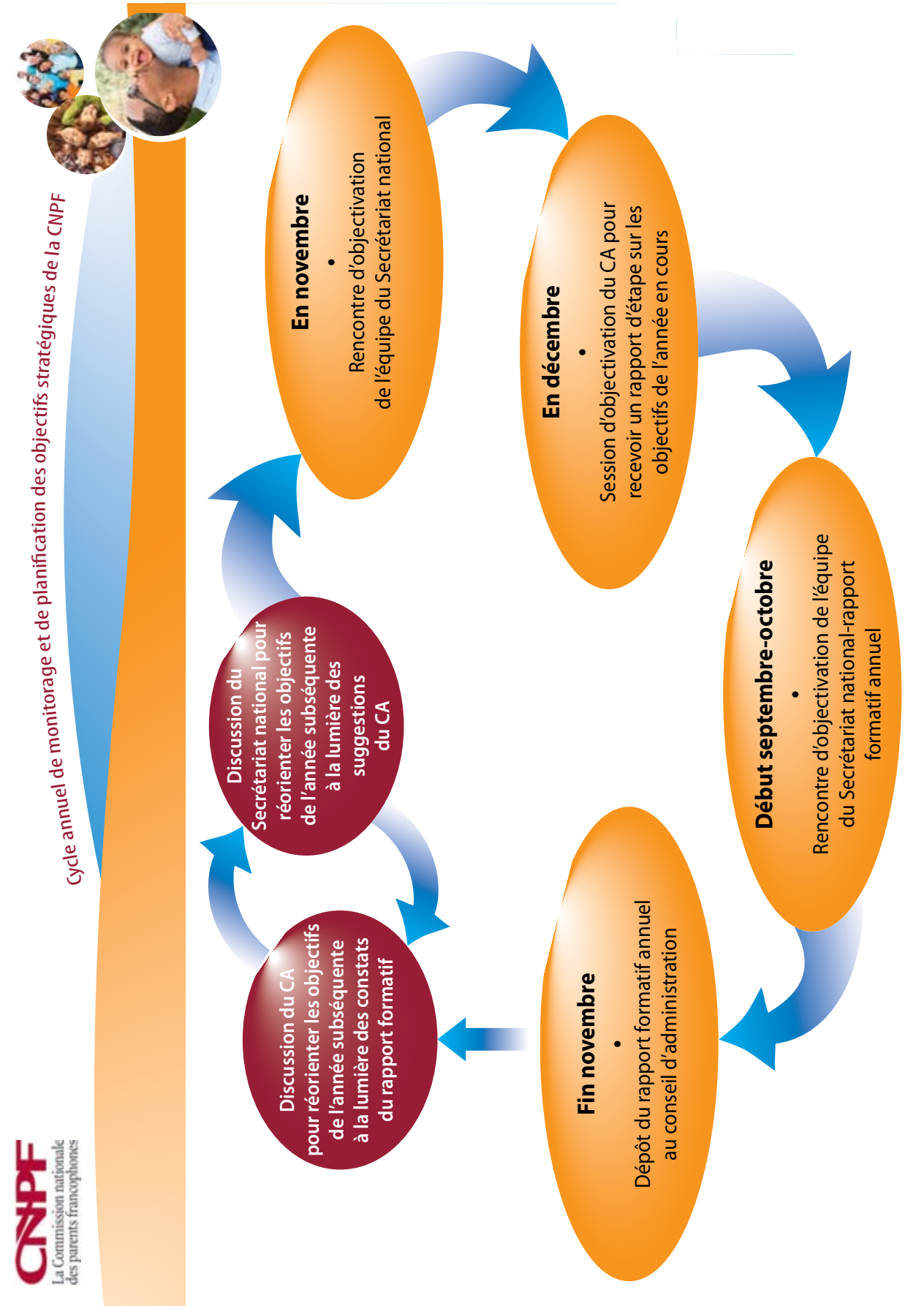
LE SERVICE AUX MEMBRES

Les organismes membres sont outillés pour permettre aux parents de faire des choix éclairés comme premier responsable de leur enfant dans le développement linguistique, identitaire, et culturel.

La CNPF et ses membres identifient des pistes d'action communes en regard d'un continuum d'intégration de la petite enfance au scolaire dans le contexte minoritaire francophone.

Les organismes membres de la CNPF sont outillés pour améliorer l'accès et la qualité des modèles de services intégrés enfance/famille francophones à l'aide de connaissances et de données probantes.

En avril 2012, le Conseil d'administration a adopté son cycle annuel de monitoring



Le conseil d'administration et les organismes de parents francophones vivant en contexte minoritaire au Canada

Claudine Lajoie
Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
 Courriel : info@fpfa.ab.ca
 Site Web : www.fpfa.ab.ca

Denis Roux
Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique (FPFCB)
 Courriel : info@fpfcb.bc.ca
 Site Web : www.fpfcb.bc.ca

Anne-Marie Rioux
Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard (FPÎPÉ)
 Courriel : coord3@ssta.org
 Site Web : www.fpipe.org

Stéphanie Allard
Fédération des parents du Manitoba (FPM)
 Courriel : info@lafpm.com
 Site Web : www.lafpm.com

Crystal Kelly
Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB)
 Courriel : afpnbnb@nb.aibn.com
 Site Web : www.afpnbnb.ca

Véronique Legault
Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE)
 Courriel : fpane@fpane.ca
 Site Web : www.fpane.ca

Jeffrey Barkley
Commission scolaire francophone du Nunavut
 Site Web : www.csfm.ca

Stéphanie Giguère
Parents partenaires en éducation (PPE)
 Courriel : info@reseauppe.ca
 Site Web : www.reseauippe.ca

Caroline Cloutier
Association des parents fransaskois (APF)
 Courriel : apf.direction@sasktel.net
 Site Web : www.parentsfransaskois.ca

Rosa Bezanson
Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL)
 Courriel : info@fpftnl.ca
 Site Web : www.fpftnl.ca

Jacques Lamarche
Regroupement des parents francophones des T.-N.-O.
 Site Web : www.franco-nord.com

Monique Levesque
Partenariat communautaire en éducation du Yukon Commission scolaire francophone
 Site Web : www.commissionscolaire.csfy.ca



Directrice générale
 Adèle David

Agente de direction et des communications
 Émilie Delattre

Agente de développement
 Brigitte Duguay Langlais

Agent de développement stratégique
 Richard Vaillancourt

Employée indépendante à la comptabilité
 Monique Deray

Infographie
glsdezn.com

CNPF

La Commission nationale
des parents francophones

cnpf.ca

Téléphone : 613-288-0958

Sans frais : 1-800-665-5148

Ce rapport a été rendu possible grâce à l'appui financier
du ministère Patrimoine canadien et du ministère Ressources humaines et développement des compétences Canada

 Patrimoine canadien Canadian Heritage

 Ressources humaines et développement des compétences Human Resources and Skills Development Canada

Nous remercions notre partenaire

 conseil de développement économique de l'Alberta